

# La croissance démographique de la région ralentit mais reste soutenue

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 113 • Décembre 2022

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte un peu plus de 8 millions d'habitants. Elle est la deuxième région la plus peuplée de France. Sa croissance démographique se poursuit depuis 2014 avec une évolution de + 0,5 % en moyenne par an, au-dessus du niveau national. Ce rythme ralentit cependant, comme dans les autres régions métropolitaines, sous l'effet du vieillissement de la population mais surtout en raison d'une moindre attractivité résidentielle. Si le nombre d'habitants continue d'augmenter fortement en Haute-Savoie, dans l'Ain et dans le Rhône, il diminue dans le Cantal et l'Allier. La croissance démographique ralentit davantage dans les espaces ruraux.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 8 079 000 personnes habitent en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 12 % de la population métropolitaine. Elle reste toujours la deuxième région la plus peuplée de France après l'Île-de-France et ses 12 millions d'habitants. Elle devance la Nouvelle-Aquitaine et les Hauts-de-France (autour de 6 millions d'habitants chacune).

Entre 2014 et 2020 ► encadré, la région a gagné 43 000 habitants en moyenne par an, soit la population d'une ville comme Bourg-en-Bresse. Sa croissance annuelle moyenne sur ces six années est soutenue (+ 0,5 %). Elle est supérieure à la moyenne nationale (+ 0,3 %) mais inférieure aux régions de Corse (+ 1,0 %), d'Occitanie (+ 0,7 %) et des Pays de la Loire (+ 0,6 %). La hausse de la population régionale résulte quasiment autant des excédents naturel et migratoire (respectivement + 0,3 % et + 0,2 %).

## Un rythme de croissance démographique qui s'atténue

Sur la période 2014-2020, même si la croissance reste soutenue, le ralentissement démographique se poursuit ► figure 1, en lien avec le vieillissement de la population. Ce constat est identique dans les autres régions, exception faite de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui maintient son rythme de croissance. L'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) diminue légèrement sur la période récente. Le solde naturel d'Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,3 %) reste cependant le deuxième plus élevé de France métropolitaine, loin derrière l'Île-de-France (+ 0,8 %). La région attire par ailleurs toujours plus d'habitants qu'elle n'en voit partir, mais moins qu'auparavant : l'érosion du solde migratoire contribue un peu plus au ralentissement de la croissance (+ 0,2 %).

### ► 1. Évolution de la population par département et contributions des soldes naturel et migratoire

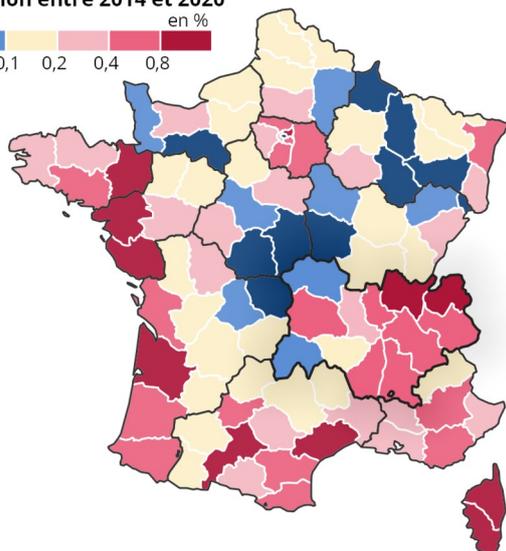
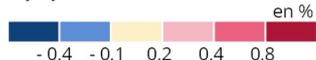
	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)					
				de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
	2009	2014	2020	2009-2014	2014-2020	2009-2014	2014-2020	2009-2014	2014-2020
Ain	588 853	626 127	657 856	1,2	0,8	0,5	0,3	0,8	0,5
Allier	343 046	343 062	335 628	0,0	-0,4	-0,3	-0,4	0,3	0,1
Ardèche	313 578	322 381	329 325	0,6	0,4	0,0	-0,2	0,6	0,6
Cantal	148 380	146 618	144 379	-0,2	-0,3	-0,5	-0,7	0,2	0,4
Drôme	482 984	499 159	517 709	0,7	0,6	0,3	0,2	0,3	0,4
Isère	1 197 038	1 243 597	1 277 513	0,8	0,4	0,6	0,4	0,2	0,0
Loire	746 115	757 305	768 508	0,3	0,2	0,3	0,1	0,0	0,1
Haute-Loire	223 122	226 565	227 489	0,3	0,1	-0,1	-0,2	0,4	0,3
Puy-de-Dôme	629 416	644 216	661 852	0,5	0,5	0,1	0,0	0,3	0,4
Rhône	1 708 671	1 801 885	1 883 437	1,1	0,7	0,8	0,7	0,3	0,0
Métropole de Lyon	1 284 927	1 354 476	1 416 545	1,1	0,7	0,9	0,8	0,2	-0,1
Conseil départemental du Rhône	423 744	447 409	466 892	1,1	0,7	0,5	0,4	0,6	0,4
Savoie	411 007	426 924	439 750	0,8	0,5	0,4	0,2	0,4	0,3
Haute-Savoie	725 794	783 127	835 206	1,5	1,1	0,6	0,5	0,9	0,5
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 518 004</b>	<b>7 820 966</b>	<b>8 078 652</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>62 465 709</b>	<b>64 027 784</b>	<b>65 269 154</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>

Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Source : Insee, recensements de la population 2009, 2014 et 2020.

## ► 2. Évolution de la population par département

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2020 en %



© IGN - Insee 2022

Source : Insee, recensements de la population 2014 et 2020.

Globalement, entre les périodes 2009-2014 et 2014-2020, la croissance démographique ralentit ou baisse partout dans la région, sauf dans le Puy-de-Dôme où elle se maintient.

### La Haute-Savoie et l'Ain restent les départements les plus dynamiques

Les départements les plus dynamiques se situent dans la partie est de la région ► **figure 2**. Entre 2014 et 2020, la hausse de la population est la plus forte en Haute-Savoie (+ 1,1 %), devant l'Ain et le Rhône. Elle se place au cinquième rang des départements métropolitains durant cette période, derrière la Loire-Atlantique, la Gironde, la Haute-Garonne et l'Hérault (+ 1,2 % pour chacun). Toutefois, les départements ayant les plus fortes progressions de la région font partie de ceux dont la croissance ralentit le plus. C'est notamment le cas du Rhône, la Métropole de Lyon attirant moins de nouveaux habitants.

Sur la période 2014-2020, la hausse de population de l'Ardèche, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Drôme est principalement liée à l'arrivée de nouveaux habitants. L'Ardèche et la Haute-Loire compensent ainsi leur déficit naturel. À l'inverse, dans l'Isère et le Rhône, la croissance démographique est assurée uniquement par l'excédent des naissances sur les décès.

### ► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

Le **solde migratoire** apparent, ici appelé « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Elle permet de distinguer sept types de communes :

- les communes densément peuplées ou grands centres urbains ;
- les communes de densité intermédiaire (centres urbains intermédiaires, ceintures urbaines, petites villes) ;
- les communes rurales (bourgs ruraux, rural à habitat dispersé, rural à habitat très dispersé).

### ► Encadré - le choix des périodes d'évolution de la population

L'enquête annuelle de recensement (EAR) est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Toutefois, la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'EAR prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura, pendant cinq ans, un intervalle de six ans entre deux EAR, au lieu de cinq habituellement. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des différents indicateurs sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, toutes les données étant présentées en moyenne annuelle. Les EAR se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19. ●

L'Allier et le Cantal perdent des habitants. Leur déficit naturel est très prononcé, notamment dans le Cantal, en lien avec la structure plus âgée de leur population. Dans ce dernier, ce constat est en partie compensé par une attractivité résidentielle plus élevée. Enfin, dans la Loire et en Savoie, les soldes naturel et migratoire contribuent de façon comparable à l'évolution de la population.

### Une croissance portée par les naissances en milieu urbain et par les migrations au sein de l'espace rural

La croissance de la population a davantage ralenti dans l'**espace rural** que dans l'**urbain** par rapport à la période 2009-2014.

Sur la période 2014-2020, la population urbaine s'accroît un peu plus vite que dans l'espace rural (+ 0,6 % par an en moyenne contre + 0,4 %), grâce notamment aux ceintures urbaines (+ 0,8 % par an), dont les soldes naturel et migratoire sont positifs. La croissance dans les grands centres urbains est également soutenue (+ 0,6 % par an), mais uniquement en raison de leur excédent naturel. À l'inverse, les petites villes attirent de nouveaux habitants, et présentent globalement un faible solde naturel ► **figure 3**.

### ► 3. Évolution de la population selon le type d'espace

	Répartition de la population 2020 (en %)	Taux de variation annuel moyen (en %) dû au	
		solde naturel	solde migratoire
<b>Urbain</b>	<b>65</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>
Grands centres urbains	30	0,7	- 0,1
Urbain de densité intermédiaire	35	0,3	0,3
Centres urbains intermédiaires	15	0,2	0,2
Petites villes	4	0,1	0,4
Ceintures urbaines	15	0,3	0,5
<b>Rural</b>	<b>35</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>
Bourgs ruraux	15	0,0	0,5
Rural à habitat dispersé	17	0,2	0,3
Rural à habitat très dispersé	3	- 0,4	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>

Source : Insee, recensements de la population 2014 et 2020.

Dans l'espace rural, où la population est en moyenne plus âgée, le solde naturel est bien plus faible (+ 0,1 %) que dans l'urbain (+ 0,5 %). Mais les arrivées compensent plus que les départs. Au sein de cet espace, la population augmente dans les bourgs ruraux et dans les communes à habitat dispersé (+ 0,5 %), où la croissance est davantage portée par le solde migratoire. À l'inverse, elle diminue de 0,2 % par an dans les communes à habitat très dispersé, sous l'effet du déficit des naissances. ●

Aude Lécroart, Bruno Roy (Insee)

### ► Pour en savoir plus

- « La région franchit le seuil des 8 millions d'habitants », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 95, décembre 2021.
- « La croissance démographique s'atténue dans presque toutes les régions entre 2014 et 2020 », *Insee Focus* n° 282, décembre 2022.

